



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 février 2023

#CORNOUAILLE #PECHE

Soutien à la filière pêche

Depuis toujours, la pêche et sa filière font partie de l'ADN de la Cornouaille, qui restent fortes et dynamiques ici plus qu'ailleurs en France. En plus d'être un exceptionnel patrimoine vivant, la pêche cornouaillaise et les activités qui en dépendent sont un secteur économique fondamental de notre territoire.

L'annonce de la mise en place du plan de sortie de flotte, conséquence directe de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, constitue un indéniable choc pour la filière pêche comme pour la Cornouaille toute entière.

Devant la crainte d'une bascule économique funeste, il nous appartient de nous projeter collectivement pour notre économie maritime.

Il est possible par exemple de contribuer à répondre aux difficultés économiques des entreprises de pêche, confrontées notamment à un coût élevé de l'énergie et aux difficultés de recrutement, par l'innovation et l'expérimentation, que ce soit sur les navires ou dans l'ensemble de la filière, et par la promotion des métiers et de nos structures d'enseignement maritime.

La Cornouaille et ses ports disposent aussi de nombreux atouts qui peuvent être mis à profit pour que notre économie littorale reste vive, dynamique et diversifiée.

Pour cela, Quimper Cornouaille Développement est à disposition des acteurs concernés, par exemple pour le financement de projets expérimentaux par le volet territorial du FEAMPA*, mais aussi dans l'animation de la Commission Mer et littoral**, pensée aussi comme lieu d'échanges et de projection de l'économie maritime en Cornouaille.

Avec mes collègues présidents et présidente des EPCI de Cornouaille, nous continuerons à contribuer à fédérer les énergies afin de construire collectivement, avec les acteurs des secteurs concernés et l'ensemble des collectivités publiques, un avenir prospère et durable à notre économie maritime.

Dans cette attente, je serai aux côtés des élus bigoudens, ce **samedi 24 février à 11H00, à Pont l'Abbé**, afin de manifester tout mon soutien à l'ensemble des professionnels et des acteurs de la filière pêche.

Isabelle ASSIH,

*Présidente de Quimper Cornouaille Développement
et de Quimper Bretagne Occidentale*

* LE FEAMPA ET SON VOLET TERRITORIAL

Le FEAMPA est le Fonds Européen dédié aux Affaires Maritimes, à la Pêche et l'Aquaculture. Il sera conduit de 2021 à 2027. **Principal outil financier de la Politique Commune de la pêche**, il a pour objectif de contribuer à la durabilité et à la conservation des ressources biologiques de la mer à travers :

- la gestion durable des mers et des océans sains, sûrs ;
- la sécurité alimentaire grâce à l'approvisionnement en produits de la mer ;
- la croissance d'une économie bleue durable.

Le volet territorial, DLAL FEAMPA, est un dispositif qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes, dans une démarche de Développement Local porté par les Acteurs Locaux (DLAL). Les principes fondamentaux : des projets collectifs, expérimentaux, innovants et ancrés territorialement. Il vise également à permettre la mise en réseau des acteurs.

Quimper Cornouaille développement est mandatée depuis 2014 pour porter celui de la Cornouaille.

Pour la programmation 2021-2027, l'enveloppe dédiée au GALPA Cornouaille est de 1 045 712 € de fonds européens, auxquels viendront s'ajouter d'autres cofinancements publics, notamment régionaux.

** LA COMMISSION MER & LITTORAL

La Commission Mer et Littoral, véritable outil de gouvernance maritime locale, est l'**instance décisionnelle** (comité de sélection et de programmation) et de **concertation** de ce dispositif. Regroupant trois collèges (privé, public et consultatif), elle constitue un lieu d'échange de concertation et de débats et :

- sélectionne les projets ;
- définit les critères de sélection des opérations financées ;
- assure le suivi du programme (stratégie et budget) ;
- examine les résultats de la mise en œuvre du dispositif.

Afin de renforcer la dynamique de concertation initiée précédemment, le territoire a souhaité envisager cette CML comme un **Parlement de la mer, espace de discussion privilégié par les acteurs du territoire pour échanger et débattre sur des enjeux stratégiques communs**. Elle vise également à fédérer la communauté maritime, à faire émerger des projets innovants

La CML est composée de 26 titulaires à voix délibérative (un collège public et un collège privé) et d'un collège consultatif.

La présidence de la CML est assurée par Philippe AUDURIER, élu référent maritime de QCD et président de Douarnenez communauté et sa vice-présidence par Josiane KERLOC'H, présidente de la communauté de communes du haut pays bigouden.

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

Quimper Cornouaille Développement (QCD), agence d'urbanisme et de développement, est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement et d'aménagement de la Cornouaille.

QCD accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

Créée en 2010, QCD est une association loi 1901, ayant le statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat. L'Agence fait partie du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne.

QCD réunit :

- 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille : Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau, Pays Fouesnantais, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Douarnenez Communauté, Cap Sizun – Pointe du Raz.
- L'Etat, la région Bretagne, le département du Finistère, les 3 syndicats de SCOT (SYMESCOTO, SIOCA, SCOT de CCA), le Conseil de développement qui intègre les 3 chambres consulaires.

Le programme de travail de QCD se base sur 6 grands axes :

1. **L'aménagement**, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de **l'habitat et du logement**, du **foncier**, de la **planification**, de **l'économie** et du **commerce**, en développant les moyens sur les questions des **mobilités** en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI ;
2. La **transition énergétique et le renforcement de Réseau TYNEO** pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique et la structuration d'actions spécifiques aux énergies renouvelables.
3. L'animation et la **gestion des fonds territoriaux**, notamment DLAL FEAMPA pour le maritime et l'économie bleue, et LEADER pour les projets ruraux ;
4. **L'attractivité économique**, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la réponse aux **problématiques d'emploi**, intégrant toutes les dimensions de l'attractivité des actifs (mobilité, logement, formation, ...) et en mettant en avant la forte **dimension structurante des filières majeures** de la Cornouaille : aliment, maritime et tourisme ;
5. Le tourisme, autour des cinq axes de la **stratégie intégrée de la destination touristique Quimper Cornouaille**, en lien avec la région Bretagne, qui promeut notamment le développement du tourisme durable, vecteur d'un tourisme intégré au développement du territoire ;
6. **Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** signé le 18 octobre 2021. Il s'agit d'un travail collectif qui définit les pistes de développement partagées entre les élus cornouaillais. La transition écologique et le développement durable en sont des axes majeurs. Véritable feuille de route cornouaillaise, elle définit les axes de travail complémentaires à développer dans un futur proche pour les collectivités. Le CRTE pourra être le point de départ d'actions à l'échelle du bassin de vie dans le cadre des **pactes de la région Bretagne**. De même, l'Agence intègre depuis 2021, la thématique de la santé au travers de l'élaboration d'un **contrat local de santé (CLS)**.



CONTACT PRESSE

Contact presse

Soisik DIJON [Relations presse]

soisik.dijon@qcd.bzh | 02 98 10 34 16
www.qcd.bzh